

NOUVELLES OUVRIÈRES

Conseil Central des Métiers et du Travail

Hier soir, la conduite de certains délégués de langue anglaise du Conseil Central a été véritablement désagréable.

Il y a déjà plusieurs années que les délégués Canadiens-français souffrent de cette conduite de leurs confrères d'autres origines.

Aujourd'hui la mesure semble être comblée et il est plus que probable que les Canadiens vont former un conseil à part, laissant à leurs confrères anglais, irlandais et écossais le soin de se débrouiller ensemble.

Ces gens-là ne s'accordent que lorsqu'il s'agit de combattre les Canadiens-Français, et ces derniers sont fatigués de cet état de choses.

Mardi prochain, il y aura une séance spéciale du Conseil pour discuter cette question.

Le District No 20 des Chevaliers du Travail

Nos amis de Québec du District No 20 des Chevaliers du Travail ont choisi les messieurs dont les noms suivent comme officiers :

Ed. Little, maître-ouvrier ; J. B. Guenette, contre-maître ; P. J. Jobin, sage ; J. B. Saint-Laurent, secrétaire-archiviste ; H. L. Langevin, secrétaire-finance ; Jos. H. Gagnon, trésorier ; Ed. Jackson, inspecteur ; H. Gagnon, J. B. Guenette et Edouard Pinaud, délégués au Conseil Central des Métiers et du Travail ; Ed. Jackson, Ed. Little, J. B. Guenette, Omer Bruneau, Luc Routhier, George Phillips et Osméa Voyer, membres du Bureau Exécutif.

Savignac, Renaud et Préfontaine

Le Conseil Central des Métiers et du Travail s'est réuni hier soir, à combattre MM. les échevins Savignac et Renaud dans le quartier Saint-Louis et à appuyer la candidature de M. Raymond Préfontaine dans le quartier Hochelaga.

Convocations

Assemblée Mont-Royal, C. T.—Réunion, ce soir, coin de la rue Saint-Denis et de la rue du marché Saint-Jean-Baptiste.

Assemblée des cordonniers-monteurs, C. T.—Réunion, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Assemblée des Tailleurs de cuir, C. T.—Réunion ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Union des Briquetiers—Réunion, ce soir, salle Saint-Joseph, 1796 rue Ste-Catherine.

Union des Carrossiers—Réunion, ce soir, 1695 rue Notre-Dame.

Union des Cigariers No 58—Réunion ce soir, salle de l'Étiquette Bleue, 278 rue Saint-Laurent.

Assemblée Urbain (employés des tramways)—Réunion, demain soir, à 8 heures, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Avis

C'EST ABSURDE

Dit l'honorable M. Casgrain

L'honorable T. Chase Casgrain, procureur-général de Québec, est arrivé hier à l'hôtel Windsor. Il revient de Windsor, Ont., où il a séjourné quelque temps chez son grand-père, le sénateur Casgrain. Il ne croit pas que M. Taillon soit prêt à résigner et trouve absurde de la rumeur qui a circulé récemment à ce sujet. M. Casgrain est parti aujourd'hui pour Québec.

UN INCENDIE

Le marché St-Antoine la proie des flammes ce matin

Ce matin, à une heure et demie, une alarme donnée par l'avertisseur No 47, appela les pompiers au marché Saint-Antoine. Le feu s'était déclaré dans l'extrémité sud de la bâtisse, mais comme il avait déjà fait des progrès énormes, toute la brigade fut appelée. Malgré le travail des pompiers, l'incendie continua ses ravages et, à un certain moment, on put croire que tout l'édifice deviendrait la proie des flammes.

La fumée était épaisse du côté de la rue Saint-Jacques, à cause de la nature des effets en magasin. A l'autre extrémité au sommet de la bâtisse, les flammes ne rencontraient que des matières légères, s'élevaient brillantes vers le ciel sombre.

Enfin, après un travail opiniâtre de plus d'une heure, et qui ne s'est pas ralenti un seul instant, les pompiers furent maîtres de l'incendie. Mais les dommages sont considérables, s'élevant à \$70,000 environ.

On ne peut encore assigner d'origine certaine à cet incendie. Il y aura enquête par les commissaires. Les assurances, nous dit-on, couvrent le montant des pertes.

Tout l'intérieur du marché n'est qu'une ruine et il ne reste plus maintenant debout que les murs noirs et menaçant de s'écrouler.

LE CHOLERA EN BELGIQUE

BRUXELLES, 18.—Le choléra a fait son apparition à Anvers, près de Charleroi. Douze décès se sont produits hier dans cette localité dont la plupart des habitants sont atteints du fléau. Les autorités sont en train de construire un lazaret où les malades seront soignés.

Pour finir, une joyeuse charade :

Mon premier se met à la broche.
Mon second se met à la poêle.
Et mon tout se met à la scène.

Le mot — préparez-vous à bondir l'indignation — est :

GROS LETTRE

Horrible !

— La prévention est meilleure que la guérison et les personnes sujettes au rhumatisme peuvent en prévenir les attaques en conservant un sang pur et exempt de l'acide qui cause la maladie.

Vous pouvez compter sur la "Hood's Sarsaparilla" comme remède contre le rhumatisme et le catarrhe, avec toute la sécurité que toutes ses formes, herbes, clous et autres maladies causées par un sang impur. Il règle et vitalise tout le système. "Hood's Pills" sont faciles à prendre et l'effet est doux (5)

—Ceux qui ont toujours froid aux pieds devraient porter les semelles électriques de Bonavent, qui réchauffent les rhumatismes. En vente chez John T. Lyons, pharmacien, coin des rues Craig et D'Almeida.

La Banque du Peuple

La succursale ouest de cette banque a maintenant ouvert ses bureaux à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue Richmond, et recevra des dépôts d'épargne de \$1 en montant au taux de 4 par an.

LA RUE SAINT-JACQUES

Sera élargie bientôt

PLUSIEURS QUESTIONS REGLEES

A la séance du comité des finances hier après-midi, on a décidé d'acheter la propriété de M. Thompson pour le prolongement de la rue Moreau jusqu'au fleuve, à \$1 le pied.

L'achat de la cité a reçu instruction de commencer les procédures pour l'élargissement de la rue Saint-Jacques. La question de l'élargissement de la rue doit être faite rapport à la prochaine réunion du comité. L'inspecteur de la cité devra aussi en même temps fournir les estimés de ces travaux.

Le compte de M. Gower, pour services comme experts au sujet des incendiaires, est approuvé.

Le maître de frappe de M. Robillard, associé, contre la corporation, à propos de l'expropriation de dix lots sur la rue Sanguin, est renvoyé à l'avis de la cité. Le compte est de \$310.75.

Plusieurs rapports du comité des chemins, ceux entre autres qui se rapportent au pavage de la rue Notre-Dame et à la construction de trottoirs permanents sont approuvés par le comité des finances.

Le comité des inondations a rapporté que le prolongement de la digue à Verdun coûterait \$125,750. Le comité des finances recommande au comité des chemins de s'entendre avec les propriétaires pour savoir s'ils sont prêts à céder ce terrain pour la construction de la digue.

On décide d'acheter au prix de \$1 le pied la propriété située sur la rue Lauchetière et dont le comité de l'eau a gaché et dont le comité de l'eau a gaché.

L'échevin Perraud propose que M. Charles Daveluy soit nommé coteleur avec un salaire de \$900 pour le moment. M. Daveluy était l'assistant-secrétaire du Coteau Saint-Louis. Le comité décide de ne s'occuper de cette nomination qu'en même temps que celles des autres employés du Coteau.

M. Rouer Roy, C. R., demande un assistant dans son bureau. Le comité lui dit de s'en choisir un et que son choix sera ratifié.

La séance est alors levée.

LE COMITE DU FEU

Soumissions pour boyaux

Salaires augmentés

Le comité du feu a ouvert, hier, plusieurs soumissions pour la fourniture de 10,000 pieds de tuyau de refoulement. Voici les prix : Magnolia Metal Co., \$75 cents par pied, capable de supporter une pression de 400 lbs ; Fabrice Fire Hose, de New-York, Keystone, 90 cents le pied, pression, 450 lbs ; Canadian Rubber Co., Paragon, 89 cents, et double Jacket hose, 65 cents, pression, 400 lbs ; B. J. Coghlin, Hose Baker Fabric, pression, 350 lbs, à 90 cents ; Callahan Hose Co., 80 cents, pression, 450 lbs ; Boston Belting Co., 75 cents, pression, 400 lbs ; J. C. McLarn, Belting Co., \$1 le pied, pression de 450 lbs ; J. A. Ogilvie & Son, Rob. Roy, Chicago, 80 cents, et pression de 800 lbs ; Chicago Fire hose Co., 88 cents, et pression de 450 lbs ; John Martin et Cie, 99, pression de 500 lbs.

Le chef Benoît fera évaluer tous les échevins, McGill, et les membres du comité seront invités à être présents.

John McGuire est nommé contre-maître de la tour-déclat.

Le comité vote \$50 à l'inspecteur des bâtisses pour l'envoi à la convention des inspecteurs des bâtiments, le 13 février prochain.

Le salaire de MM. Wills et Courville, du département des alarines, est augmenté de \$200 chacun.

QUARTIER SAINT-GABRIEL

P. Dubuc n'a pas encore d'adresse

M. ST-AMOUR SE RETIRE DE LA LUTTE

M. J. A. C. St-Amour, qui avait été comme candidat en opposition à l'échevin Pierre Dubuc, vient d'adresser la lettre suivante aux électeurs du quartier Saint-Gabriel :

Messieurs,

Tout en vous remerciant cordialement de l'honneur que vous m'avez fait en m'offrant la candidature municipale de votre quartier, je me trouvais dans l'impossibilité d'accepter pour le présent du moins cette offre généreuse.

Des raisons majeures m'empêchent de braver vos suffrages, tout en étant excessivement flatté de la marque d'estime et de confiance que vous m'avez donnée. J'aurais travaillé dans vos intérêts et je serais fait dans toute la mesure de mes forces, le défenseur de vos droits. Mais je vous le répète : En présence des candidatures qui vous sont soumises, je devais me retirer et ne pas m'imposer dans des circonstances telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

Votre très humble serviteur,

J. A. C. ST-AMOUR.

M. P. Dubuc se trouve donc seul sur les rangs.

VINGT-ET-UNE PERSONNES BRULEES

ESCALON (Mexique), 18.—Des inconnus ont mis le feu à un certain nombre de cabanes, dans le camp de la Sierra Mojada. Avant que les occupants de ces cabanes aient pu prendre la fuite, onze personnes, hommes, femmes et enfants ont péri dans les flammes. Dix autres ont reçu des brûlures mortelles.

Interrogatoire d'un client très sourd par un notaire très distrait :

Le notaire, distrait. — Où êtes-vous né ?

Le sourd. — Je suis ferblantier, monsieur.

Le notaire. — Votre profession ?

Le sourd. — Quarante-cinq ans.

Le notaire. — Votre âge ?

Le sourd. — Aux Andelys.

Le notaire, de plus en plus distrait. — Vous ne les paraissez pas !

Balandier, de Marseille, cause cuisinée avec un ami.

— Le cuisinier le plus épatant que j'aie eu, raconte-t-il, c'était un nègre.

— Un nègre ?

— Oui, mon bon. Quand il voulait colorer le potage, il mettait simplement son doigt dedans !

Au restaurant :

— Garçon, je vous ai demandé une douzaine d'huîtres ; pourquoi ne m'en apportez-vous que onze ?

— Messieur, c'est pour que vous ne soyez pas treize à table.

TRAIT D'HEROISME

D'un enfant de 14 ans

CARSON (Nébraska), 18.—Trois enfants jouaient sur la glace de la rivière Carson, à Brunswick Mill, quand ils disparurent dans une crevasse ; trois de leurs camarades eurent le même sort en essayant de les secourir. Johnny Crowe, âgé de 14 ans, plongea à plusieurs reprises et réussit à sauver cinq de ces infortunés. Pour trouver le sixième, il nagea sous la glace sur une distance de quarante pieds. Quand il reparut à la surface, il était épuisé, mais tenait le cadavre de l'enfant dans ses bras.

POUR FAIRE DES SAUCISSES

Il y a assassiné seize personnes

PORT-ALEONCO (Sardaigne), 18.—Il vient de mourir à la prison de cette ville un nommé Giuseppe Ramas, qui avait été condamné, il y a plus de trente ans, pour avoir vendu de la charcuterie faite avec de la chair humaine.

L'instruction avait établi que, pour la confection de ses saucisses originales, Giuseppe Ramas n'avait pas assassiné moins de seize personnes.

MESURES RIGOUREUSES CONTRE LES AGITATEURS

Quatre-vingts arrestations

ROME, 18.—La journée d'hier s'est passée sans aucun désordre à Carrare. Les rues sont désertes. La route plaine qui n'a cessé de tomber a retenu la plupart des habitants chez eux et a causé un ralentissement dans l'activité des anarchistes de la région. En dépit de l'orage les troupes ont continué la poursuite des bandes d'anarchistes qui se sont enfuis de la ville. Quatre-vingts individus ont été arrêtés ce matin dans une maison. Ce sont tous des révolutionnaires qui ont quitté Carrare et Masso di Carrare pour échapper aux recherches de la police.

Une petite bombe a été trouvée hier matin, par un agent de la police secrète, à la porte d'un corridor à Massa près d'Urbino. Après avoir éteint la mèche, l'agent a porté l'engin au poste de police. Des arrestations ont été opérées, ce matin, comme mesure de précaution à Brescia. Un portefeuille trouvé sur l'un des prisonniers contenait un billet de banque italien de cent francs sur lequel ces mots : "Pour la cause anarchiste," étaient écrits à l'encre rouge.

Le décret proclamant l'état de siège dans les villes de Carrare et de Massa di Carrare dit : "Le mouvement sans être politique, est dirigé contre la société. Il tend à diviser la nation italienne, causer des torts à la propriété et détruire la vie des familles. Les rapports qui existent entre ce mouvement et l'agitation en Sicile sont seulement indiqués par le ton du décret.

Le général Hulsch, commandant en chef de la région, a publié ce soir un manifeste dans lequel il dit : "Je surveillerai rigoureusement les docteurs de la classe laborieuse qui sont menacés par l'indignité d'hommes entités et dévoyés." Le général Hulsch fait appel aux habitants pour coopérer avec lui dans ses efforts en vue de maintenir l'ordre.

Tous les carriers de Carrare se sont mis en grève hier après-midi et l'on craint que tout le travail des tailleurs de marbre ne soit sérieusement affecté par cette nouvelle phase de l'agitation.

PALESTINE, 17.—La police de Catane a saisi plusieurs couteaux sur la lame desquels étaient gravés les mots : "Vive de Felice" et "Vive Colajanni". Ces deux députés socialistes nés en Sicile. Le premier a été arrêté pour la part qu'il a prise aux désordres qui se sont produits dans le pays.

Chez l'oculiste :

—Docteur, je viens vous consulter parce que j'ai un oeil.

—Prenez place dans ce fauteuil, monsieur, je vais examiner.

Le client s'assoit et se met en devoir de retirer sa chaussure.

—Que faites-vous ? s'écrie l'oculiste stupéfait.

—Mais oui, j'ai un oeil de perdrix !

Le prix de la santé

On n'estime la santé à un haut prix que quand on est malade. Quand on est affligé d'un rhume qui a résisté à toutes les remèdes possibles, on peut être certain de le guérir A PEU DE FRAIS avec un flacon de BAUME RHUMAL, l'incomparable spécifique contre toutes les affections de la gorge et des poumons, 20 doses pour 25 cts.

Au tribunal correctionnel :

Le président interroge un récidiviste aimable.

—C'est la troisième fois que vous vous faites condamner.

—Peut-être bien.

—Ne voudrait-il pas mieux travailler ?

—Je ne peux pas prendre sur moi...

—Et vous préférez prendre sur les autres.

Les ravages de la grippe

Cette maladie qui, au premier abord, n'occupe la plupart des gens, fait des ravages assez considérables par les suites qu'elle laisse trop souvent après que les symptômes de la fièvre sont disparus.

Elle se manifeste par un malaise général, une sensibilité dans les membres, une fièvre souvent très forte, maux de tête, etc. Après une journée ou deux, la toux s'annonce chez le malade avec forte oppression et gêne dans la poitrine. Les phlegmes qui obstruent les voies respiratoires ne peuvent être expectorés qu'avec difficulté.

Le symptôme le plus grave, dans la grippe, c'est la toux, laquelle sera peut-être cause d'une congestion pulmonaire, d'une inflammation de pneumonie, d'une pleurésie, ou encore d'une bronchite aiguë.

Dès que la toux survient, le "Vix à la CRÉOSOTE DE HÊTRE" du Dr Ed. Morin, la fera disparaître, et avec elle, tous les autres symptômes de la grippe. C'est le seul remède qui puisse guérir radicalement cette maladie.

Les pères terribles.

—Papa, qu'est-ce que tu me donneras pour mes étrennes ?

—Si tu es bien sage d'ici-là...

—Oh ! ça, je le serai.

—Et bien, je te mènerai voir reconstruire l'Opéra-Cynique.

A Paris.

Une dame, en fibre, passe sa tête à la portière :

—Cocheur, quel est ce monnaie, assis à côté de vous, sur le siège ?

—Un conseiller municipal, madame ! Il a débauché les rues et, sans lui, je ne m'y reconnaîtrais pas.

LES FINANCES PRUSSIENNES

Un déficit de 70 230 000 marcs

BERLIN, 19.—Le budget prussien a été présenté, hier, au Landtag, par le Dr Miquel, ministre des finances. Les revenus sont estimés à 1,879,449,391 marcs et les dépenses ordinaires à 1,891,612,410 marcs, soit une augmentation de 4,705,155 marcs. Les dépenses extraordinaires seront de 38,036,891 marcs. Le déficit est estimé à 70,230,000 marcs, et l'on se propose de le couvrir au moyen d'un emprunt.

LA PETITE VEROLE

Fait des ravages à New-York

NEW-YORK, 19.—L'hôpital de l'île Blackwell a été mis en quarantaine par ordre des autorités. Cet hôpital contient 800 patients et la petite verole a éclaté parmi eux. Six cas de cette terrible maladie ont été constatés, et ceux qui en sont atteints sont maintenant à l'hôpital spécial de l'île North Brothers. C'est un nommé Schmidt, décédé la semaine dernière, qui a apporté la maladie de l'île Blackwell.

LORENZOLA VEUT SE RENDRE

CAPE TOWN, 19.—On dit que le roi Lorenzola désire se rendre et a tué l'Indien qui lui avait conseillé de battre en retraite et d'attaquer le capitaine Wilson.

Les jouteurs de l'année 1894 ont paru sur le boulevard, à Paris.

Naturellement, c'est l'alliance franco-russe qui, en la fait les frais. Le jouteur à la mode est, cette année, un matelot qui, lancé par un ressort, s'élève jusqu'au sommet d'un mât, où il fait des redondances en agitant les drapeaux russes et français.

Puis viennent les colporteurs, Les Loie Fuller, et jusqu'à une bombe, de souvenir peu joyeux, lançant une pluie de confetti.

En somme, les fabricants n'ont pas fait, cette année, beaucoup de frais d'imagination.

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

Grande Vente

DEMEAGEMENT

ETOFFES pour MANTEAUX

A Grande Réduction

BON TWEED

Double largeur, réduits de \$1.25 à 85c.

Etouffes pour Manteaux d'enfants

Un grand choix d'étoffes pâles, couleur crème, bleu et blanc et bleu-ciel, à 20 pour cent d'escompte.

IMITATION MOUTON

Une jolie pièce en drap mélangé, très convenable pour manteaux d'enfants, réduit à moitié prix, \$6.00 pour \$3.00.

Imitation mouton couleur noir, brun, gris et bleu-marin, à 20 pour cent d'escompte.

Tweed Melissa (Imperméable)

Un grand choix de patrons à 20 pour cent d'escompte.

John Murphy & Cie

3161 et 1753 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint-Pierre.

Conditions : argent comptant et un seul prix.

TELEPHONE : 2193

MONTRES

Montres à mouvements compliqués, chronographes, "Repeaters," "Split Seconds," etc.

AUSI MONTRES MINCE

Ces montres sont garanties pour garder le temps et ne déforment point la poigne.

Nous offrons en vente les montres qui ont remporté le premier prix dans une compétition conduite à l'observatoire du gouvernement suisse. La variation extrême enregistrée par ces montres fut de 2 secondes dans un mois.

HENRY BIRKS & Fils

BIJOUTIERS

235-7 rue St-Jacques, Montréal

COLONIAL HOUSE

CARRE PHILIPPE

DEPARTEMENT de MANTEAUX

Grande Vente à Escompte

Vendredi matin, le 19, et Samedi le 20, nous offrirons les lignes suivantes à GRANDE REDUCTION.

Manteaux doubles en fourrure pour dames, 20 p.c. d'escompte.

Manteaux d'opéra pour dames, doublés en soie piquée, 24 p.c. d'escompte.

Unies imperméables Highy pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Unies en tweed pour dames, 34 p.c. d'escompte.

Gilets en peluche pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Gilets en soie pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Gilets en drap de couleur, garnis en fourrure pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Gilets en drap uni pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Gilets garnis en fourrure pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Gilets en drap uni et de couleur pour dames, 30 p.c. d'escompte.

Gilets de demaisonelle 30 p.c. d'escompte.

Manteaux d'enfants, 30 p.c. d

QUARTIER SAINT-JACQUES

Deuxième et dernière rencontre des deux candidats

LETRE DE MGR FABRE

Sa Grandeur regrette qu'on ait mentionné son nom dans cette lettre

M. Joseph ne veut avoir voulu faire séduire M. Desmaréau

Une deuxième assemblée, identique à celle de mercredi soir, a eu lieu hier soir au quartier Saint-Jacques, sauf qu'elle avait été convoquée par M. Desmaréau et que M. Brunet et ses amis y avaient été invités, invitation qui avait été acceptée avec empressement.

L'assemblée a été pour ainsi dire la deuxième édition, ou plutôt la continuation de celle de mercredi soir: même assistance, presque les mêmes orateurs et en somme les mêmes arguments, reproduits par quelques-uns, résumés par d'autres et tirés au clair par la plupart.

L'assemblée était présidée par M. Massicotte.

MM. Desmaréau et Brunet ont parlé les premiers et se sont bornés à une discussion générale, laissant aux orateurs des deux camps la tâche de débrouiller les détails.

M. Boivert a ouvert le feu en faveur de M. Desmaréau, dont il a mentionné l'assiduité au conseil. Ses reproches à M. Brunet peuvent se résumer comme suit:

M. Brunet n'est pas président de comité. "J'ai refusé," répond M. Brunet.

M. Brunet était opposé à la réduction du nombre d'échevins, parce qu'il n'avait pas le temps d'assister aux séances. "Il a manqué une fois," ajoute M. Lamarche.

M. Brunet ne réside pas dans le quartier. Il a le droit de vote, c'est le principal," crie la foule.

M. Brunet est assez âgé pour se retirer. Pourquoi se présenterait-il? Parce qu'on l'a demandé, répond une voix.

M. Brunet a obtenu le contrat de la gare du Grand Tronc. "Le Grand Tronc n'a rien à faire ici," reprend un pluriel.

M. Brunet a voté pour le contrat de la Royale Electricité, et a obtenu le contrat de grande ligne de cette compagnie, sur la rue Wellington. "C'est un Canadien, tant mieux!" répond un groupe d'électeurs. M. Brunet interrompt: "Je n'ai pu avoir le contrat, cette compagnie n'a pas fait construire une pareille bâtisse depuis son contrat."

M. Boivert termine son discours par l'affaire Mann.

M. Lamarche dit que M. Desmaréau avait promis de voter pour les plus bas soumissionnaires; il admet n'avoir pas tenu cette promesse, bien plus il a voté contre la proposition de M. Beauséjour, d'accorder les contrats de chaque quartier au plus bas soumissionnaire de tel quartier.

La négligence de M. Desmaréau est la cause que les citoyens de la rue Jacques-Cartier n'ont pas été écoutés au sujet des trottoirs de cette rue. On a reproché une absence à M. Brunet. Voici le bilan non des absences inévitables, mais des traites de M. Desmaréau pour ne pas se compromettre par son vote:

Le 23 avril, pour le terrain Saint-Gabriel.

Le 15 août, pour l'affaire Mulhally.

Le 19 septembre, la question du pouvoir d'emprunter.

Le 30 octobre, les amendements à la charte.

Le 9 novembre, encore l'emprunt.

Le 17 novembre, le téléphone des marchands.

Le 27 novembre, la ferme Bayard.

Tout le monde connaît la fausseté retraduite du comité des marchés.

M. Desmaréau se plaint d'avoir été tenté par une offre de \$2,000.

Le mépris de ses propres promesses avait sans doute enhardi ses tentations. Un de ses orateurs a mentionné des tentations de \$25,000, — \$50,000, M. Desmaréau, qui a repoussé \$2,000 aurait-il été dans ces prix-là?

M. Desmaréau a voté pour la proposition suivante:

"Que le rapport du comité des finances en autant qu'il s'applique aux salaires, soit amendé de façon à ce que les réductions projetées ne s'appliquent pas aux salaires des officiers."

M. F. Vanasse, ex-M. P., fait en réponse à M. Lamarche, un discours qui a été fort bien écouté sur la position financière de Montréal et les questions municipales.

M. A. Lavallée lui succède. Une grande excitation a été produite par la lecture de la correspondance suivante échangée hier pendant la journée:

Lettre à M. Desmaréau
Montréal, 18 janvier 1894.
A Sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

Monseigneur,

Dans une assemblée publique, tenue hier soir dans le quartier Saint-Jacques, l'échevin Desmaréau, parlant d'un avis de motion fait dans le conseil de ville de Montréal, en date du 10 avril 1893, dans lequel il demande de taxer les institutions qui font un travail qui vient en concurrence avec le travail des ouvriers, a affirmé dans cette assemblée que Votre Grandeur avait approuvé cet article de son programme qu'il dit vous avoir soumis. Votre Grandeur aurait-elle l'obligeance de bien vouloir nous dire si vous avez approuvé cette idée.

Nous avons l'honneur d'être, de Votre Grandeur, les très humbles

AZARIE LAMARCHE,
L. A. W. PROULX,
C. A. PROVOST.

Monseigneur Fabre avait répondu comme suit:

[Archevêché de Montréal, Montréal 18 janv. 94.]

A MM. Azarie Lamarche, L. A. W. Proulx et C. A. Provost.

Messieurs,

Monseigneur l'archevêché de Montréal regrette qu'on ait rendu publique une conversation que Sa Grandeur croyait être d'un caractère strictement privé, du moins pour le moment. De plus, Mgr l'archevêché ne charge de vous informer qu'il n'a ni approuvé, ni désapprouvé le projet de taxer les institutions qui font un travail qui vient en concurrence avec le travail des ouvriers. Sa Grandeur s'est contentée de répondre de mettre par écrit ce qui concerne cette importante question et qu'elle consultait ensuite ses collègues dans l'épiscopat avant de prendre une décision quelconque.

Votre humble serviteur,
ALFRED ARCHAMBAULT,
Chancelier.

M. Larose, dans sa réponse à M. Lavallée, a lu une lettre de M. Desmaréau exprimant à Mgr ses regrets d'a-

BEN B. VS LITTLE PITT

Le trotteur bat l'ambleur en 3 heats

Grand sport sur le rond Jacques-Cartier

Rarement depuis que le rond Jacques-Cartier, en face de la ville, est devenu presque une institution, on a vu rassemblés sur la glace autant de spectateurs qu'hier après-midi.

Les sportsmen de toutes les catégories, les amateurs de courses de chevaux étaient alignés sur les estrades, long de la piste, et encombraient l'espace réservé aux spectateurs. Le Sporting Editor n'a pas l'habitude de cacher sa pensée sur ce qu'il croit comprendre dans une réunion sportive et il peut dire que, en en juger par la journée d'hier, la saison de sport de l'hiver 1893-1894 aura été des plus belles qu'on ait encore eues à Montréal.

La piste tracée sur la glace dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici. Elle est plus large, plus oblique plus vaste, claire et nette que celle des années passées.

Les chevaux peuvent y avoir tout le "fair play" qu'on peut désirer sur une piste. Les organisateurs ont eu la bonne idée d'éclairer des câbles pour permettre aux spectateurs, vis-à-vis des estrades, afin d'empêcher la foule d'environner la voie des chevaux. Les spectateurs seront assez intelligents pour comprendre qu'on voit mieux une course à quarante pieds que lorsqu'on a le nez sur les chevaux. Il faut espérer que la police prouvera qu'elle est sur la piste non pas seulement pour administrer les courses mais pour tenir la piste libre.

Il faudrait être sévère pour trouver des reproches à faire pendant la journée d'hier. Trois mille personnes étaient dans le rond et tout a été conduit avec un ordre parfait. Le programme était intéressant qu'on pouvait le désirer.

Les deux meilleurs chevaux qu'on a vus sur nos ronds de la province de Québec devaient mesurer leur vitesse. Il n'en fallait pas plus.

Les paris s'élevaient et l'on n'a peut-être jamais entendu autant parler de chevaux sur la glace.

Dans le premier heat, Ben B, qui avait le dedans, s'est emporté au départ, mais a conservé sa position jusqu'à deuxième tournant; sur le droit, Little Pitt s'est mis à laisser le cheval d'Ottawa d'une façon alarmante, mais il s'est enlevé au troisième tournant et dès lors ça a été le heat de Ben B. L'histoire s'est répétée dans deux autres heats. On a pu constater que Ben B est un cheval courageux qui fait ses besognes sur l'impromptu quelle piste, tandis que Little Pitt, certainement plus rapide sur le droit, est plus délicat et ne se conforme pas aux tournants. On a eu la preuve que Ben B est très fort sur la glace, mais s'il faut en croire les rumeurs, Little Pitt pourrait bien avant longtemps prendre sa revanche et faire descendre à Montréal l'argent qui a pris le chemin d'Ottawa hier après-midi.

Attendons les grandes courses de février. Dans la course nommée City Ben a fait avaler de la neige à ses concurrents.

Voici le résultat officiel:

Match \$500.—
Ben B..... 1 1 1
Little Pitt..... 2 2 2
Temps—2:34, 5:35, 2:33.

Course nommée, \$100.—
City Ben..... 1 2 1
Alexis..... 2 1 3
Brown Tom..... 6 9 2
Eva C..... 3 6 4
Badger..... 5 4 6 3
Cyclone..... 4 5 5 5
Temps—2:45, 2:46, 2:46, 2:47.

Deux autres courses des plus intéressantes auront lieu samedi après-midi. Voici le programme que tous les hommes à chevaux liront avec intérêt:

Classe 2.28—Course nommée.
Folly, Molly Stanton, Maidstone, N. G., Baldwin Boy, Berthier Boy, Mand D., Dexter, Pachetol, Cyclone, Caghnawagawag, Girl, Arona, Albani, Lady Queen, Bertender, Alexis.

—Une remarque. Il est bien amusant de voir les propriétaires de chevaux rapides, circuler sur la piste entre les heats, mais cet amusement n'est pas sans danger et est souvent la cause de malheur. On ne devrait pas permettre de "pousser" sur la piste, ou d'arrêter de la course. On sait que l'année dernière des accidents ont eu lieu. Le jument de M. F. Poirier, sœur de Ben B, bête promettant encore mieux que son frère, a été tuée par suite de ce croissement de trotteurs. L'organisation fait son possible pour empêcher cet état de choses; que le public et la police lui prêtent leurs concours.

M. R. C. Stinson, de Bradford, entraîneur renommé a été l'hôte des sportsmen, hier soir, au Foster House.

UN FILS DENATURE

Les constables Fontaine et Jodoin ont arrêté, hier soir, vers 9 heures, un jeune homme nommé Albert Vallée, de la rue Piquet, qui se promenait seul, sans compagnie, sans père, M. Jules Vallée, a coup de poing. Albert Vallée est, paraît-il, un ivrogne invétéré, bien qu'il n'ait que 23 ans, et, depuis un mois, il a refusé de travailler. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois qu'il tombe entre les mains de la police.

Ce matin le recorder l'a condamné à 2 mois de travaux forcés pour avoir battu sa mère, et à \$10 d'amende ou 3 autres mois pour vagabondage.

Deux jeunes gens, William Murphy, 19 ans, de la rue Drummond, et Charles Weir, 17 ans, de la rue Sainte-Geneviève, se sont pris de querelle hier soir, dans la rue Saint-Antoine et, au moment où ils se battaient, ont été mis en état d'arrestation. Ce matin, devant le recorder, ils ont reconnu qu'ils s'étaient battus, mais se sont accusés l'un l'autre d'avoir commencé. Murphy prétend que Weir l'a frappé à coups de poing sur la figure et a essayé de le blesser à l'aide d'un couteau. Weir, de son côté, assure que Murphy l'a assailli. Une jeune fille est au fond de l'affaire. Les deux jeunes gens ont été condamnés à \$5 d'amende ou 15 jours de prison chacun.

HOPITAL NOTRE-DAME

Les gouverneurs-vaisseurs de l'hôpital Notre-Dame seront, la semaine prochaine, MM. le Dr A. T. Brossier, N. Quintal et John Lee.

LA CIE DES TRAMWAYS

Poursuivre par un choc de place

Pierre Mayer, cocher de place, réclame des dommages de la Cie des tramways

La voiture du demandeur a été mise en pièces par un char de la défenderesse. Mayer prétend que cet accident est dû à la négligence des employés au service de la compagnie.

PROCES EN DOMMAGES

La victime d'un accident au pont Curran contre M. E. Saint-Louis

La cause de L. Duval contre E. St-Louis, est venue ce matin devant le juge Teller. C'est une poursuite en dommages au montant de \$500. Le demandeur travaillait à la construction du fameux pont Curran, au commencement d'avril dernier: vers cette époque, il a été victime d'un accident, dû, ce qu'il allégué dans sa déclaration, à un manque de prudence de la part de l'entrepreneur et au fait que ce dernier retenait à son emploi un ouvrier qui était ivre la plupart du temps. C'est en travaillant avec ce dernier que Duval a été sérieusement blessé.

VOULAIT-IL DEMENAGER DEJA?

Hier, Mme Ursule Planteau a déposé en cour de recorder, une plainte contre son mari, J. B. Savaria, qu'elle accuse de voies de fait. Mme Savaria a loué une chambre de son appartement, rue Centre, à un comité électoral. Avant-hier soir, son mari arriva en état d'ivresse et se mit en devoir de jeter les meubles de cette chambre dans la rue, mais il a été empêché de le faire.

De la l'arrestation de Savaria. La cause sera entendue lundi.

SERVANTE INFIDÈLE

Vol dans un restaurant

Emma Lajoie, femme de Rodolphe Vallières, âgée de 40 ans et demeurant rue Cadieux, a été arrêtée hier soir par le détective Armand, pour vol au restaurant Bougeant, où elle était employée en qualité de servante. On a trouvé, chez elle, une quantité de boîtes de cigares, boîtes de cigarettes, serviettes, couteaux, etc., etc. La femme Vallières a comparu ce matin devant le magistrat de police, qui l'a condamnée à quatre mois de prison.

COMMISSION DES INCENDIES

Les commissaires des incendies ont tenu ce matin, une enquête dans le but de découvrir les causes de l'incendie qui a éclaté le 17 courant chez M. Cattinau, hôtelier, rue Craig. L'enquête a révélé que cet incendie est accidentel.

TROIS MOIS DE TRAVAUX FORCÉS

Le sieur Thomas Forest, qui ne compte plus ses arrestations, a comparu ce matin, devant le recorder pour répondre à une accusation d'ivresse. Déjà il a payé plus de \$100 d'amende. Le recorder l'a condamné, pour cette fois, à 3 mois de travaux forcés.

UN CLIENT INCOMMODE

Le sieur John Arkinson, de la Pointe Saint-Charles, a été arrêté ce matin, en vertu d'un mandat émané de la demande de Mme Ann Hay, épouse de M. Costigan, qui tient un magasin de merceries. Arkinson, paraît-il, est entré chez la plaignante et lui a demandé du tabac.

Mme Costigan a refusé de lui en donner, il l'a saisi par les cheveux et le cou et la jeta dehors.

Le gérant monseigneur paiera \$20 ou fera 2 mois de prison.

IVROGNE TAPAGEUR

Le nommé Alphonse Panneton, âgé de 36 ans, a été arrêté hier à la demande d'une dame chez qui, étant ivre, il fit du tapage. Ce monsieur a comparu plusieurs fois déjà devant le recorder, à cause de son péché mignon, l'ivrognerie. Hier, paraît-il, il blasphéma d'une horrible façon. Le recorder, vu les mauvais antécédents du prisonnier, l'a condamné à \$10 d'amende ou 1 mois de prison.

UNE BALLE DANS LA JAMBE

L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée, hier, à 9 h. 19 du soir, à l'arsenal des carabiniers Victoria, pour y recueillir M. Alex. Friedlander, qui, au cours d'une représentation, avait reçu dans la jambe une balle de revolver.

L'arme avait, par erreur, été chargée avec une cartouche dont on avait oublié d'extraire la balle. Le blessé n'est pas grave, mais elle retiendra M. Friedlander à l'hôpital pendant deux semaines au moins.

A L'OPERA FRANCAIS

La soirée de gala d'hier soir a été une véritable première, une première du nouveau régime administratif et, évidemment, personne ne s'en trouve plus mal.

Le "Grand Mogul" était à l'affiche, et il faut dire que l'administration avait eu soin d'épurer soigneusement la pièce. L'intrigue est un peu lente, mais des coupures ont été faites pour la rendre plus intéressante.

Mlle de Goyon, qui possède à un degré remarquable le talent de la personification, a joué le rôle d'Irma, la charmante, univierge, bien qu'il n'ait que 23 ans, et, depuis un mois, il a refusé de travailler. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois qu'il tombe entre les mains de la police.

Ce matin le recorder l'a condamné à 2 mois de travaux forcés pour avoir battu sa mère, et à \$10 d'amende ou 3 autres mois pour vagabondage.

RIVALITE

Deux jeunes gens, William Murphy, 19 ans, de la rue Drummond, et Charles Weir, 17 ans, de la rue Sainte-Geneviève, se sont pris de querelle hier soir, dans la rue Saint-Antoine et, au moment où ils se battaient, ont été mis en état d'arrestation. Ce matin, devant le recorder, ils ont reconnu qu'ils s'étaient battus, mais se sont accusés l'un l'autre d'avoir commencé. Murphy prétend que Weir l'a frappé à coups de poing sur la figure et a essayé de le blesser à l'aide d'un couteau. Weir, de son côté, assure que Murphy l'a assailli. Une jeune fille est au fond de l'affaire. Les deux jeunes gens ont été condamnés à \$5 d'amende ou 15 jours de prison chacun.

HOPITAL NOTRE-DAME

Les gouverneurs-vaisseurs de l'hôpital Notre-Dame seront, la semaine prochaine, MM. le Dr A. T. Brossier, N. Quintal et John Lee.

NOUVELLES D'OTTAWA

Nos industries textiles

L'un des députés autrichiens à l'exposition de Chicago, a écrit à M. Larrie, pour lui demander des renseignements sur les industries textiles du Canada.

Le tarif
OTTAWA, 19.—Plusieurs délégations importantes sont en cette ville. Elles représentent les manufactures de quincaillerie, les fabricants d'articles en fer, les constructeurs de voitures et les propriétaires de mines de pétrole. Toutes viennent exposer au ministère des douanes leurs vues sur le tarif.

L'INTERCANTAL

M. David Pottinger, gérant général de l'Intercontinental, est venu en cette ville pour l'examen annuel des comptes de la ligne. "L'année passée a été très bonne pour la ligne, a-t-il dit, et l'Intercontinental a profité de la prospérité générale. La dépression survenue aux États-Unis n'a nullement affecté l'est de Canada, a ajouté M. Pottinger, et nous avons l'espoir de ne pas subir le contre-coup."

Ce qu'on dit de M. Tarte

M. J. Tarte, député arrivé en cette ville hier après-midi, dit que M. Laurier fait beaucoup de progrès dans la province de Québec et que si la dissolution avait lieu demain le gouvernement serait défait dans cette province par plus de vingt voix de majorité.

EXPLOSION MYSTERIEUSE

A bord d'un navire français
"Equateur", capitaine Moreau, venant de Rio-de-Janeiro, est arrivé à Pailleur, hier matin, à onze heures. Après avoir rempli les formalités de douane, l'"Equateur" et un remorqueur sur lequel les passagers et les dépêches avaient été transférés ont remonté la Gironde.

À deux heures, les officiers étant entrés dans la cale aux valeurs pour en sortir les dépêches et les valeurs, qui s'y trouvaient, une explosion formidable se produisit et fit trembler tout le navire. La cale aux valeurs et la cabine du maître d'hôtel ont été complètement détruites.

Les choses étonnantes qui se passent la cuisine de la cale et des passages en fer ont été tordues et brisées. Deux des matelots ont été tués sur le coup, un autre reçu à la tête des blessures qui laissent peu d'espoir de le sauver, un autre a reçu des blessures moins graves. Les verres des hublots ont été réduits en atomes sur une longue distance.

LES ANARCHISTES ESPAGNOLS

Explosion de dynamite à Madrid
BARCELONE, 19.—Un anarchiste nommé Vilal Rubias a été arrêté dans le village de Gracia. Il est accusé de se livrer à la fabrication de bombes. C'est dans une cave des montages Vallidriera qu'il avait installé son laboratoire. Les anarchistes Codina, Segas, Cereuela et Bernat sont enfermés dans le même corps de bâtiment. Leur emprisonnement ne semble pas les affaiblir beaucoup: ils passent la plus grande partie du temps à chanter et à danser. Le théâtre Linceo où s'est produit dernièrement l'attentat qui a causé la mort de trente personnes, rouvra ses portes demain pour la première fois depuis l'explosion. Un concert populaire doit y être donné, mais la crainte causée parmi le public n'est pas encore apaisée, et le succès de cette entreprise est fort douteux.

On dit qu'un projet d'évasion vient d'être découvert parmi les prisonniers anarchistes. Ils devaient, aussitôt après avoir recouvré la liberté, se rencontrer dans les environs de Barcelone et s'entendre pour renouveler les attentats de l'Espagne.

Les prisonniers les plus dangereux ont été transférés de la prison à la citadelle de Montjuich. Le préfet a défendu que les parents des anarchistes soient admis à l'avenir à rendre visite aux détenus.

MADRID, 18.—Une cartouche de dynamite a fait explosion, hier, à la porte de la caserne de Montegudo, dans la province de Socia. Les fenêtres et l'entrée ont été endommagées; mais personne n'a été tué.

LA FILLE DE VAILLANT

SON SORT EST ASSURÉ
PARIS, 18.—Mme Marshall, la maîtresse de Vaillant a trompé hier les représentants de la presse quand elle leur a dit que sa fille Sidonie devait rester chez l'anarchiste Martin. La maîtresse de Vaillant n'a soulevé aucune objection sur la question de savoir qui prendrait soin de l'enfant, et il est certain que les anarchistes n'ont aucun intérêt dans la destinée de cette petite fille. Par l'entremise de son défenseur, M. Labori, Vaillant a lui-même pris des dispositions pour assurer l'avenir de son enfant. Un ébéniste, nommé Heitz, avec qui Vaillant a travaillé pendant trois ans, a consenti à adopter et élever la petite Sidonie et en prendre soin jusqu'à l'époque de son mariage. Si la duchesse d'Uzes désire encore donner de l'argent à l'enfant, cela sera placé afin de lui servir de dot. Heitz désire que la femme Marshall ou tout autre personne de réputation douteuse n'ait pas de droits sur l'enfant; Vaillant s'est rendu à ce désir et l'arrangement a été enfin conclu dimanche soir. Deux heures plus tard la maîtresse de Vaillant emmena la petite Sidonie chez l'anarchiste Martin. Hier, cette femme et l'enfant ont quitté Paris; elles ont pris un train à la gare de Lyon. On a pu retrouver leur trace dans les environs de Paris. Deux heures après que la femme Marshall avait quitté la capitale, emmenant la fille de Vaillant, l'anarchiste Martin était arrêté. On regarde ici comme certain que la femme Marshall agit à l'insu de son mari, qui n'a aucun rapport avec les anarchistes de Paris.

Opéra Français
Les artistes de l'Opéra donneront demain après-midi la belle partition de Loeuwer, "La petite Marie", opérette en trois actes. Le soir, le grand drame en 5 actes, "Roger la Honte" sera représenté. Comme les sièges sont aux prix populaires, 50 cts, 35 cts et 25 cts, il y aura foule. Ces deux pièces sont les plus belles du répertoire et nous les recommandons fortement au public.

L'ESPAGNE ET LA FRANCE

MADRID, 18.—Sous ce titre: Remarquables paroles de la reine, la Correspondance de l'Espagne a publié ce qui suit: "Le Times de Londres dit dans sa revue de fin d'année, que la reine régnante d'Espagne, l'ainé, alors qu'on sollicitait sa bienveillance en faveur de la triple alliance, aurait répondu qu'elle avait été autrefois archiduchesse autrichienne, mais qu'elle était maintenant reine régnante d'Espagne, mère du roi d'Espagne, et rien d'autre. Elle aurait ajouté: "Les intérêts que j'ai à défendre sont les intérêts de l'Espagne. L'ami que j'ai à soutenir et à consolider est celui de la France, car c'est son amitié, plus que celle de tout autre pays, qui peut contribuer à la tranquillité, à la prospérité et à la grandeur de l'Espagne. Je me souviens trop bien du rôle joué par Anne d'Autriche aux dépens de sa patrie adoptive, et je suis décidée à ne pas suivre cet exemple."

L'APPEL DE VAILLANT

PARIS, 19.—La cause en appel de l'anarchiste Vaillant, condamné à mort pour avoir lancé une bombe à la chambre des députés, a été remise à jeudi prochain.

Des Enlures dans le Cou
On le gîte et on le gîte on deux fois plus que sa propre sécurité. Pendant trois ans, toute sa force s'est employée à l'enlure et le résultat est de 183 à 30 livres. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S SARSAPARILLA
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

HOOD'S PILLS
Sous l'inspiration et mieux que tout, à endormir fait disparaître tout genre de enlure et enlure. Hood's Sarsaparilla est un remède à toutes les enlures.

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures
TOMONTO, Ont., 19 — Temps beau
et froid.

MONTREAL, 19 Janvier 1894.

BULLETIN d'après le thermomètre de HARRIS
et HARRIS, 146, 148 et 150, rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum.....	37
Minimum.....	15
Aujourd'hui Maximum.....	37
Minimum.....	15
Aujourd'hui Maximum.....	37
Minimum.....	15

D'après le Baromètre au point 18 h. s.m.
N. 101, 12 h. s.m. 30.64. 2 h. s.m. 30.65.

La circulation de "LA PRESSE" (33,114 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

LE BUREAU DES REVISEURS

Termine sa laborieuse existence

L'hôtel Saint-James

Le bureau des réviseurs s'est prononcé aujourd'hui sur le cas des MM. Vallée, de l'hôtel Saint-James, dont la ligue des Volontaires contestait le droit de vote.

M. Eblé, avocat de la cité, fut prié de donner son opinion et déclara que la ligue avait fait une preuve suffisante pour pouvoir engager M. Cardinal dans l'acte de société en vertu duquel ses clients prétendent avoir droit de vote.

M. Cardinal a vivement combattu cette opinion de M. Eblé et somma la ligue de faire sa preuve. "Mes clients, dit-il, ne veulent pas céder aux caprices de la ligue. Leurs noms sont sur les listes : qu'on prouve alors qu'ils n'ont pas droit de vote."

Le débat se continue, et finalement, à la demande de M. Eblé, M. Cardinal produisant des actes de société de MM. Vallée et autres. On fait apporter le rôle d'évaluation et le bureau délibère à huis clos. Quelques minutes après le président annonce que les réviseurs avaient jugé à propos de retrancher les noms de MM. Alex. Fuch, Blake et Durocher, parce que leurs noms n'apparaissent ni sur le rôle d'évaluation, ni sur les listes. Si d'ici à la votation on découvre leurs noms sur le rôle supplémentaire d'évaluation, il n'aurait qu'à se présenter au poll pour voter.

La séance est alors levée, et le bureau des réviseurs cesse de vivre.

QUARTIER SAINT-JACQUES

L'échevin Hurlbut n'était pas présent, hier soir, à l'assemblée du quartier Saint-Jacques, cependant il y a remporté un grand succès. L'assemblée était unanime à reconnaître que M. Hurlbut avait été élu par acclamation, et chaque fois que le nom de l'absent était prononcé, les applaudissements éclataient dans les coins et recoins du marché. L'assemblée n'a pas paru s'occuper d'une candidature nouvelle qui venait d'être soumise en opposition à M. Hurlbut. M. C. A. Provost, entrepreneur, à qui on ne peut certainement nier des capacités remarquables, a cru devoir entreprendre la lutte contre l'échevin Hurlbut. Il a pris, hier, à l'hôtel de ville, ses papiers de présentation. M. Provost a jeté ses préférences sur le No 1 du quartier et a déjà commencé une active organisation. De leur côté les amis de M. Hurlbut se sont jetés à la défense de l'échevin absent et ils convoquent pour demain soir, à leur comité central, coin des rues Mignonne et Amherst, une assemblée des électeurs du quartier. Le nouveau candidat est aux amis de M. Provost peut-être certain, disent-ils, d'une réception fort chaleureuse.

Tout indique que la lutte pour être très-courte n'en sera pas moins fort active. M. Provost jouit d'une assez grande popularité dans le quartier.

LA CITIZEN LIGHT & POWER CO.

Obtiennent des privilèges

Le comité de l'éclairage n'a siégé que quelques minutes ce matin, sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Permission a été accordée à M. Bickelike pour la Citizen Light & Power Co. de poser des poteaux sur la rive commune aux deux côtés de la douane.

Un rapport en conséquence sera fait au conseil cet après-midi.

LA BAGARRE DE LA RUE JACQUES-CARTIER

Arthur Marino, l'une des victimes de cette tentative de meurtre commise mardi soir au coin des rues Craig et Jacques-Cartier, est venu ce matin en cour de police faire une déclaration contre un nommé Bélanger qui dit être le coupable. Alexandre Marino, qui a reçu de graves blessures, lors de cette bagarre sanglante, est dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame. En outre des nombreuses blessures qu'il a reçues au visage, il en porte une autre sur la tête en forme de croix, faite avec une lettre de la main de la victime. Une lettre reçue du chef de police d'Ontario informe la police que l'assassin est un vieux glibier de prison.

VOL DE LIQUÈRES

Hier soir, des voleurs ont pénétré par effraction dans l'épicerie de M. D'Argence, coin des rues Ontario et Saint-Denis. La porte a été enfoncée au moyen d'un pic de fer. Les voleurs se sont emparés de quelques bouteilles de liqueurs spiritueuses, biscuits, etc., au montant d'environ \$12. Les détectives en ont été informés.

LES ELECTIONS

Qui seront élus par acclamation?

L'Echevin Bumbay Laisse LE CHAMP LIBRE

A l'échevin Préfontaine

M. Nault s'organise pour la lutte

Demain est le jour de la nomination. Tout porte à croire que l'échevin Villeneuve et M. McShane seront seuls sur les rangs pour la Mairie.

Quels seront les candidats à l'échevinat qui seront élus demain par acclamation?

Dans la partie française de la ville, on peut déclarer en toute certitude que l'éch. Hurlbut, l'éch. Préfontaine, l'échevin Robert et l'échevin Marolais, n'auront pas d'adversaires. A l'échevin Hurlbut surtout, les électeurs du quartier Saint-Jacques doivent lui rendre hommage. La nouvelle que l'échevin Bumbay avait jugé à propos de ne pas s'opposer à l'élection de l'échevin Préfontaine, a été accueillie avec plaisir dans la partie Est. Il est donc fort probable que personne ne briguera, demain, sur le même ticket que celui de M. Préfontaine, les suffrages des électeurs du quartier Hochelaga. Le

M. Cardinal a vivement combattu cette opinion de M. Eblé et somma la ligue de faire sa preuve.

"Mes clients, dit-il, ne veulent pas céder aux caprices de la ligue. Leurs noms sont sur les listes : qu'on prouve alors qu'ils n'ont pas droit de vote."

Le débat se continue, et finalement, à la demande de M. Eblé, M. Cardinal produisant des actes de société de MM. Vallée et autres. On fait apporter le rôle d'évaluation et le bureau délibère à huis clos. Quelques minutes après le président annonce que les réviseurs avaient jugé à propos de retrancher les noms de MM. Alex. Fuch, Blake et Durocher, parce que leurs noms n'apparaissent ni sur le rôle d'évaluation, ni sur les listes. Si d'ici à la votation on découvre leurs noms sur le rôle supplémentaire d'évaluation, il n'aurait qu'à se présenter au poll pour voter.

La séance est alors levée, et le bureau des réviseurs cesse de vivre.

QUARTIER SAINT-JACQUES

L'échevin Hurlbut n'était pas présent, hier soir, à l'assemblée du quartier Saint-Jacques, cependant il y a remporté un grand succès. L'assemblée était unanime à reconnaître que M. Hurlbut avait été élu par acclamation, et chaque fois que le nom de l'absent était prononcé, les applaudissements éclataient dans les coins et recoins du marché. L'assemblée n'a pas paru s'occuper d'une candidature nouvelle qui venait d'être soumise en opposition à M. Hurlbut. M. C. A. Provost, entrepreneur, à qui on ne peut certainement nier des capacités remarquables, a cru devoir entreprendre la lutte contre l'échevin Hurlbut. Il a pris, hier, à l'hôtel de ville, ses papiers de présentation. M. Provost a jeté ses préférences sur le No 1 du quartier et a déjà commencé une active organisation. De leur côté les amis de M. Hurlbut se sont jetés à la défense de l'échevin absent et ils convoquent pour demain soir, à leur comité central, coin des rues Mignonne et Amherst, une assemblée des électeurs du quartier. Le nouveau candidat est aux amis de M. Provost peut-être certain, disent-ils, d'une réception fort chaleureuse.

Tout indique que la lutte pour être très-courte n'en sera pas moins fort active. M. Provost jouit d'une assez grande popularité dans le quartier.

LA CITIZEN LIGHT & POWER CO.

Obtiennent des privilèges

Le comité de l'éclairage n'a siégé que quelques minutes ce matin, sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Permission a été accordée à M. Bickelike pour la Citizen Light & Power Co. de poser des poteaux sur la rive commune aux deux côtés de la douane.

Un rapport en conséquence sera fait au conseil cet après-midi.

LA BAGARRE DE LA RUE JACQUES-CARTIER

Arthur Marino, l'une des victimes de cette tentative de meurtre commise mardi soir au coin des rues Craig et Jacques-Cartier, est venu ce matin en cour de police faire une déclaration contre un nommé Bélanger qui dit être le coupable. Alexandre Marino, qui a reçu de graves blessures, lors de cette bagarre sanglante, est dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame. En outre des nombreuses blessures qu'il a reçues au visage, il en porte une autre sur la tête en forme de croix, faite avec une lettre de la main de la victime. Une lettre reçue du chef de police d'Ontario informe la police que l'assassin est un vieux glibier de prison.

VOL DE LIQUÈRES

Hier soir, des voleurs ont pénétré par effraction dans l'épicerie de M. D'Argence, coin des rues Ontario et Saint-Denis. La porte a été enfoncée au moyen d'un pic de fer. Les voleurs se sont emparés de quelques bouteilles de liqueurs spiritueuses, biscuits, etc., au montant d'environ \$12. Les détectives en ont été informés.

M. SHAUGHNESSY

Promet que le service

Entre Montréal et Québec sera meilleur, ce printemps

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

LA FIN APPROCHE

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

LA FIN APPROCHE

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

FINANCE EN COMMERCE

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

NOUVELLES ANNONCES

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

HOOPER attend le verdict

RESUME des débats par l'hon. Juge Delorimier

La preuve est contre le prisonnier

</